



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Scandale au SGV / 3 millions dans la...

ÉPERNAY

Scandale au SGV / 3 millions dans la nature

Réagir

Envoyer

Imprimer

ÉPERNAY (Marne). Les folles acquisitions de Philippe Feneuil à Paul-François Vranken. Alors qu'une crise de confiance secoue le SGV, on apprend que l'ancien président Philippe Feneuil a engagé le syndicat dans une opération immobilière irrationnelle. Le 17, avenue de Champagne a été payé près de trois fois son prix au numéro 2 du négoce.

ET dire qu'ils avaient peut-être raison. Tous ceux qui, anciens ou actuels administrateurs du SGV, ont usé de leur pouvoir de persuasion pour marteler que l'affaire Chaillon n'était rien. Que sa mise en examen ne valait pas un tel « tapage ». Que les petites enveloppes mensuelles en espèces à l'endroit de l'ancien président Philippe Feneuil non plus. Oui, ils avaient raison. Car en comparaison des 3 millions d'euros appartenant au syndicat qui ont simplement disparu dans la nature, ces affaires-là ne pèsent pas lourd. Même si le principe est le même.

Payé trois fois le prix

Comment une telle somme peut-elle ainsi s'envoler au nez et à la barbe de tous ? Il faut croire que les opérations immobilières font des miracles et que le prestige de l'avenue de Champagne en a rendu certains aveugles.

Il y a un peu plus d'un an, le syndicat posait ses valises au numéro 17 de l'avenue. Mais la transaction, elle, a eu lieu il y a plusieurs années. En 2003 précisément, du moins pour sa partie officielle. Philippe Feneuil est alors le fringant président du syndicat. Et en tant que tel, il a décidé de se payer cet ensemble immobilier, propriété de la société Vranken. Avant même que son conseil d'administration ne lui délègue les pouvoirs pour le faire, le président Feneuil signifie son accord via une lettre manuscrite à Paul-François Vranken le 6 décembre 2002.

Le syndicat, écrit-il, est prêt à acheter l'ensemble immobilier pour la coquette somme de 4,55 millions d'euros, soit... deux fois et demie son prix. L'ex président du SGV avait-il perdu la tête ? Certainement pas. L'homme se montre même très éloquent. La preuve, puisque le conseil d'administration du syndicat donne à Philippe Feneuil le pouvoir d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'acquisition deux mois plus tard. Sans même avoir accès à la moindre estimation professionnelle. Et il valait mieux. Comment le conseil aurait-il pu valider un achat de 4,55 millions d'euros pour un ensemble qui est en réalité estimé à plus ou moins 1,8 million d'euros avant travaux ?

Et ce n'est

pas tout. Car la transaction comporte en effet d'autres clauses qui, elles, n'apparaissent pas dans la délibération du conseil d'administration du 14 février 2003.

Des conditions étranges

Dans sa lettre manuscrite, Philippe Feneuil rappelle que Paul-François Vranken marque son accord « sous réserve d'une part que la SCEV Pommery soit bien exploitante en janvier 2003 des parcelles de vignes et de terres à vignes demandées à la commission départementale des structures ». Une précision surprenante, sauf à penser que Philippe Feneuil pourrait, et devrait, influencer la décision de cette commission.

Mais aussi, poursuit le courrier, que « Paul-François Vranken obtienne des propriétaires des dites parcelles la possibilité d'utiliser les murs extérieurs [...] ainsi que la cession des terres non classées, bâties et non bâties, à hauteur de plus ou moins 5000 m² ». Là encore, cette nouvelle condition laisse songeur. En quoi, le fait que Paul-François Vranken obtienne ou pas l'accord de ces propriétaires concerne-t-il le SGV et Philippe Feneuil ? Sauf, encore une fois si celui-ci est censé s'en charger lui-même, directement ou indirectement.

Alors se posent une fois de plus de nombreuses questions autour de cette très étrange transaction. Ou bien Philippe Feneuil est un bien piètre négociateur et a engagé le syndicat dans une dépense totalement démesurée sans même avoir fait estimer les lieux. Une hypothèse dont on peut raisonnablement douter, ne serait-ce que parce qu'il était épaulé par l'ancien juriste et à l'époque directeur du SGV, Roland Chaillon. On se souvient d'ailleurs que le même Chaillon a été embauché par le groupe Vranken après avoir été limogé par le syndicat, en 2005.

Ou bien cette transaction cache des compensations. Sous quelle forme et à l'égard de qui ? Mystère...

Et pendant ce temps, résonnent encore les protestations outrées de l'inénarrable Jean-Mary Tarlant, prêt à laver l'honneur de son ami de trente ans.

Julienne

GUIHARD-AUGENDRE



Agrandir la photo

L'ancien président Philippe Feneuil a engagé le syndicat dans une opération immobilière irrationnelle



Agrandir la photo

Paul-François Vranken a donné son accord à la vente, mais sous réserve de conditions qui laissent songeur.

A lire aussi...

Il n'y a pas de petites économies

Haut de page

Article paru le : **16 décembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)